Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 60 (1950-1951)

Heft: 6

Rubrik: La page de la femme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Quand part le navire...

PAR DORA BOURQUIN

On se représente difficilement un baleinier qui partirait pour une «campagne» d'hiver de plusieurs mois sans avoir vérifié chaque détail de son bateau; ou un explorateur qui s'engagerait à grands risques dans des pays inconnus sans être absolument sûr des compagnons qu'il emmène avec lui.

C'est pourtant ainsi que nous autres simples mortels nous «embarquons» souvent pour toute la vie: je veux dire pour la grande aventure du mariage. L'homme et la femme, même s'ils n'ont que de très vagues croyances religieuses, vont à l'église parce que cela se fait, et parce que, n'est-ce pas? sans église, il n'y aurait pas de cortège, et ce serait dommage... Sans égard à la parole flamboyante de l'apôtre Paul: «On ne se moque pas de Dieu...», ils demandent une bénédiction qui, souvent, reste à leurs yeux une simple formalité. Puis, solennellement, ils promettent de s'entraider, de se respecter mutuellement et d'aimer leur conjoint «comme eux-mêmes». Pour les bons et les mauvais jours, la prospérité ou la disette, la santé et la maladie, et «jusqu'à ce que la mort les sépare».

On coupe les amarres, et le navire part pour le large. La mer est scintillante, le ciel clair, et c'est à peine si l'équipage se retourne pour faire signe à ceux qui, sur le rivage, essuient furtivement leurs larmes. N'a-t-on pas devant soi la perspective merveilleuse d'un voyage vers des terres inconnues? Les vieux loups de mer ont abreuvé ceux qui partent de leurs conseils et de leurs avertissements: mais ils radotent un peu, avec leurs histoires de vents et de marées, de cartes, de boussoles, de courants et d'avaries. Après tout, il sera bien temps de penser à tout cela lorsque viendra la tempête. Et puis, pourquoi y aurait-il des tempêtes?

La tempête n'arrive pas toujours. Mais, un jour, on découvre tout à coup qu'il y a dans la machinerie quelque chose qui ne «tourne pas rond». Si une panne se produisait, que feraiton? On est en plein océan, et loin du passage ordinaire des navires... Où est le mécanicien? Par une malchance extraordinaire, il n'y a pas de mécanicien à bord. On veut s'orienter, pour aller vers des zones moins solitaires: mais les cartes? où sont les cartes? — On a dû les oublier au dernier moment.

Et la panne se produit. Pendant combien de temps va-t-on être immobilisé dans cette mer d'huile, sous un soleil de plomb? On pense, sans se le dire, et avec une nostalgie inavouée aux vieux marins et à leurs recommandations. Lancer un appel par T. S. F.? impossible, puisqu'on ne sait même pas bien où on est. On fait le compte des vivres. Comment n'a-t-on pas pensé, en faisant les provisions, à l'éventualité d'une panne? on n'a de vivres que pour quelques jours!

La «Traversée» du Mariage

Dans un sketch plein d'esprit, paru récemment dans le «Messager Social» de Genève sous le titre «Fantaisie Procédurière», François Picot évoquait le pays bienheureux de «Yaloukistan», où le divorce est à peu près inconnu. Il faut dire que, dans ce pays, on soumet les candidats au mariage à des tests serrés. Le code civil de cette sage nation a remplacé les articles sur «la demande en divorce, en séparation de corps et en nullité de mariage» par d'autres articles sur «La demande en mariage». Ces articles prévoient un examen sérieux des candidats, de leur aptitude au mariage, et des chances de stabilité que présente leur union. Ils sont convoqués dans le bureau d'un magistrat qualifié, qui leur expose «...les dangers évidents que peut présenter pour eux l'entrée dans l'état de mariage...» Si, malgré tout, ils persistent dans leurs intentions, le magistrat... «usant de sa connaissance du droit, mais surtout de son expérience de la vie»,... tente de persuader les parties de «...ne pas aller plus avant dans leurs néfastes projets.» Et l'auteur de cette «Fantaisie» de conclure: «Quelle étrange procédure que celle qui oblige les citoyens à réfléchir plus avant de se marier qu'avant de se divorcer! Heureusement que nous vivons à Genève, sous des lois plus sages...»

Au cours de la dite procédure, «On peut, au besoin, avoir recours à des experts.»

Des experts! y-a-t-il réellement des «experts» quand il s'agit du mariage des autres? Il y a bien les parents, les amis, mais ils n'ont pas toujours raison, il faut en convenir.

Alors on part, riche de sa jeunesse, de son amour, prêt à braver tous les dangers. Mais l'amour sur lequel on table est-il bien celui au nom duquel on a prêté serment? ou bien a-t-on quelque arrière pensée secrète: «on verra bien... et si ça ne va pas...»

Quels sont les «avaros» qui menacent la machinerie de l'union conjugale?

Il y a ceux qui viennent de l'extérieur, et qui sont les moins dangereux, si on est solidement équipé.

Et il y a ceux qui viennent de l'intérieur, plus subtils, plus sournois, et infiniment plus dangereux.

C'est, plus souvent qu'on ne le croit, l'impossibilité de trouver, sur le terrain physiologique, l'entente parfaite. Mais cela, pouvait-on le prévoir? Il n'est pas question d'entrer ici dans les

Jeunesse à l'abandon

Un lamentable procès, celui de deux adolescents coupables en France de l'assassinat d'un de leurs camarades, fournissait, les semaines dernières, une triste pâture à la presse. Il est trop aisé d'accuser le cinéma, la littérature ou la presse en de telles occasions. Il serait plus utile et plus juste de remonter à la source même du mal: l'éducation reçue par trop de jeunes gens et l'exemple que leur offre une société trop souvent déréglée.

Notre jeunesse à nous n'a même pas l'excuse d'avoir traversé pendant son enfance les horreurs de la guerre. Chaque semaine pourtant nos tribunaux ont à condamner des jeunes gens coupables d'actes pervers ou criminels. Si peu de résistance morale, si peu de sentiment de sa propre responsabilité envers soi-même et les autres, ce ne sont point des spectacles ou des lectures d'occasion qui peuvent en être responsables. Il fallait que le terrain fût bien préparé. Il fallait qu'une singulière et criminelle négligence eût contribué à laisser ces jeunes gens bien désarmés dès leur enfance devant les désirs et les tentations de la vie facile et les mauvais conseillers du dedans et du dehors.

Une famille désunie, un manque d'affection intelligente et de fermeté, des soins qui ne sont que matériels, c'est le plus souvent le terrain où va naître une jeunesse prompte à se dévoyer. Mais la société? Mais l'Etat? Quel secours réel apportent-ils à l'enfance moralement ou matériellement abandonnée? Il est inquiétant de lire que tant de cas cités par la chronique de nos tribunaux soient ceux de jeunes gens placés dès leur enfance ou leur adolescence, pour des raisons de carence familiale, dans des maisons de rééducation ou mis sous le contrôle de bureaux officiels. J'y vois un signe grave, celui du vieillissement de notre système. Et je dois penser qu'il faut que le problème de la protection de l'enfance soit, chez nous, entièrement reconsidéré sur des bases nouvelles. Car elles ne paraissent actuellement plus suffisantes pour remplir le rôle social qui devrait aujourd'hui être le leur. M.-M. T.

détails de ce qui peut devenir un drame; mais simplement d'évoquer certaines de ses causes: il y a parfois des carences physiques qu'on aurait pu déceler et soigner; il y a surtout des carences psychiques, et il faut parfois remonter loin en arrière dans le passé d'un des conjoints pour les comprendre: manque de préparation au mariage; complexes dus à un défaut d'éducation; chocs reçus au moment de la puberté, etc. Un examen loyal aurait pu, dans certains cas, permettre de parer au danger, avant le mariage.

C'est le manque d'adaptation sur le terrain psychologique et moral. Mais les meilleurs «experts» du monde pouvaient-ils les prévoir? et deviner qu'un jour l'amour invincible s'effriterait dans l'usure des détails quotidiens où s'affrontent deux milieux, deux passés?

Il y a le terrain dans lequel cette usure a grandi de jour en jour: l'incapacité d'un des époux — ou des deux — d'aimer l'autre «comme lui-même»; en cessant de se chercher lui-même; en l'aimant au-delà du présent, pour ce qu'il a été, pour ce qu'il est appelé à devenir...

Tout cela, nous en convenons, ne peut s'élaborer d'avance ni sous garantie, mais se construit jour après jour, au-dessus des tempêtes et contre les courants. L'essentiel c'est de s'être assuré avant le départ de ce qu'on pourrait appeler, même dans le mariage, l'esprit d'équipe de ceux qui mènent la barque ensemble. Dans cet esprit, chacun garde toute sa personnalité, et l'enrichit, mais il n'y a, en profondeur, qu'une conception de la vie.

Lorsqu'elle arrive chez ses grand-parents en séjour, une petite fille que je connais demande tout de suite: «Où elle est la photo de mon papa avec son «cacalogue?» On lui tend alors la photo où le papa, donnant un bras à sa jeune épousée, tient de l'autre la Bible de mariage qu'on vient de lui remettre. Et c'est cela, je pense, que le magistrat du Yaloukistan demande aux jeunes candidats qu'il met à l'épreuve: «Est-ce que vous êtes sûrs que vos deux vies sont basées sur le même «cacalogue?»

Ceux qui «paient la casse»!

Ce sont, bien entendu, les enfants. Ils font partie de toutes ces choses auxquelles on n'avait pas pensé, ou mal pensé, auxquelles il serait temps de penser plus tard. Et c'est en eux que, souvent, se cristallisent des divergences profondes que les parents avaient pu jusque-là recouvrir. Lorsqu'il s'agit de donner aux petits les principes qui les guideront toute leur vie, on se rend compte soudain qu'on n'a pas la même vision des choses. Inconsciemment, on finit par s'en prendre à l'enfant en disant, ou en pensant: on s'entendait si bien avant!

Tout le monde est conscient du drame que représente pour l'enfant, avec ou sans divorce, la mésentente des parents. Mais ceux qui ont eu à se pencher sur les problèmes de l'enfance malheureuse savent à quel point ce drame pèse non seulement sur l'enfant lui-même, mais sur les enfants de ses enfants.

Lorsque, dans un organisme qui sert l'enfance, se présente le cas navrant d'une de ces familles où tout va à vau l'eau, bien que les parents soient «très attachés à leurs enfants», on sait que cet attachement ne comporte ni le discernement ni la volonté de faire aucun des sacrifices, qui le rendraient effectif. Et, pour comprendre la cause de cette carence, on peut presqu'à coup sûr remonter à l'enfance des parents eux-mêmes. On est alors atterré de constater avec quelle implacable rigueur la malédiction qui a pesé sur les enfants d'hier rebondit sur ceux d'aujourd'hui...

Voici une jeune femme, profondément morale et honnête, qui a dû divorcer d'un mari qui dilapidait les biens du ménage avec sa maîtresse, et dont la présence au foyer constituait un véritable danger moral pour les deux garçons. Lorsque cette jeune mère s'est mariée, a-t-elle cherché à savoir qui était son mari? Si elle l'avait fait, elle aurait appris que, à 18 ans déjà il louait, de concert avec des amis, une chambre en ville, qui servait de maison de passe à cette jeunesse dorée. L'aurait-elle épousé? on a toutes raisons d'en douter. Mais elle l'aimait, elle avait envie de quitter un foyer

où elle n'était pas heureuse, elle n'a pas cherché plus loin. Maintenant, les deux petits garçons vivent ballottés entre une mère aigrie et un père qui les reçoit chez une maîtresse qui change chaque année. Quelle conception aurontils d'un mariage?

Alors, la question qui se posait tout à l'heure au sujet du mariage et du divorce: «Au lieu d'accorder tant d'attention au divorce, ne devrait-on pas commencer par en accorder plus au mariage?» se pose aussi sur le terrain de la Protection de l'Enfance: «Tout en continuant à veiller avec vigilance sur les enfants qui souffrent, maintenant, ne faudrait-il pas consacrer autant d'énergie à prévenir les souffrances de ceux qui naîtront demain?»

Comme le faisait remarquer dernièrement un représentant du Département d'Assistance du canton de Vaud, la question de l'enfance abandonnée et malheureuse s'est transportée au cours des 50 ans écoulés de l'orphelin à l'enfant qui vit chez ses parents. C'est surtout au sein même de la famille qu'il faut aujourd'hui dépister les cas d'enfants «moralement abandonnés», ou malheureux, ou même hélas! martyrs... et cela complique singulièrement le problème...

Comment réaliser cette «Protection du Mariage» qui constituera, avant leur naissance, une garantie pour les enfants de demain?

Trente-six enfants grecs arrivent à Cointrin pour passer quatre mois dans un préventorium de la Croix-Rouge suisse

Par deux avions de la Swissair, trente-six enfants grecs prétuberculeux sont arrivés les 18 et 20 avril à l'aéroport de Cointrin. Ces petits hôtes vont bénéficier d'un séjour de quatre mois au préventorium de la Croix-Rouge suisse «Beau-soleil» à Gstaad. Cette action a pu être réalisée grâce à l'appel lancé l'an dernier par le studio de Radio-Genève en faveur des enfants grecs et aux fonds recueillis ainsi. Les enfants âgés de 6 à 11 ans, qu'accompagnaient deux infirmières de la Croix-Rouge hellénique avaient fort bien supporté le rapide et magnifique voyage. La plupart d'entre eux sont orphelins,



quatre viennent du Village d'enfants Agios Charalambos et, enfants perdus, leur date même de naissance est ignorée. Tous les autres sont de familles très pauvres d'Athènes ou du Pirée. Les bons soins dont ils seront l'objet à Beau-Soleil leur permettront de retrouver la santé et les forces qui leur manquent.